



## Laurentides (Région 15)

### Unités d'aménagement : 061-51, 061-52, 064-51 et 064-52

Au printemps et à l'été 2013, le Forestier en chef a présenté, en revue externe, les résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières pour les 71 unités d'aménagement des forêts du domaine de l'État.

Le Forestier en chef s'est alors assuré que les objectifs régionaux et locaux ont été entendus et considérés. Les éléments suivants ont été jugés importants et nécessitent des ajustements pour le calcul final des possibilités forestières 2014-2018 des unités d'aménagement des Laurentides.

### Stratégie d'aménagement

#### ✘ Unité d'aménagement 061-51

Soustraction au calcul des possibilités forestières de la récolte des prucheraies, des pinèdes blanches et des cédrières en réponse à l'enjeu de raréfaction de ces essences. *Demande provenant de la direction générale régionale (DGR 06-13). Cette orientation est en lien avec le plan d'aménagement intégré (PAFI) du ministère des Ressources naturelles.*

### Protection du territoire

#### ✘ Unité d'aménagement 064-51

Retrait des superficies incluses au calcul des possibilités forestières pour les territoires d'intérêt du Lac Mary et l'agrandissement projeté de la réserve de biodiversité du Lac Némiscachingue. *Demande provenant de la DGR 06-13.*

### Facteur additionnel retenu par le Forestier en chef

#### ✘ Toutes les unités d'aménagement

Exclusion de la possibilité forestière des volumes de thuya et de pruche en essences compagnes dans les aires de confinement du cerf de Virginie.

## Amélioration continue dans le calcul des possibilités forestières

Il est à noter que certains éléments peuvent avoir été modifiés dans le calcul des possibilités forestières suite à la revue externe, sans qu'ils soient en lien avec les commentaires reçus. En effet, dans un esprit d'amélioration continue, des modifications ont été apportées et des mises à jour ont été intégrées, notamment dans les intrants économiques.

Toutes les modifications mentionnées expliquent les écarts entre les résultats finaux et ceux produits lors de la revue externe.



Gérard Szaraz Ing.f., M.Sc., M.A.P.

Forestier en chef

Le 7 novembre 2013